

Rémunération des médecins (généralistes et spécialistes)

Le niveau et la structure de rémunération des différentes catégories de médecins influent sur l'attrait financier de la médecine générale et des différentes spécialités. Les différences entre les niveaux de rémunération des médecins d'un pays à l'autre peuvent également exercer un pouvoir d'attraction ou de répulsion en termes de migration des médecins (OCDE, 2019[12]). Dans de nombreux pays, l'État peut déterminer ou agir sur ces deux composantes de la rémunération moyennant la réglementation des honoraires ou la fixation des salaires lorsque les médecins sont employés dans le secteur public.

Dans tous les pays de l'OCDE, la rémunération des médecins (généralistes et spécialistes) est nettement supérieure au salaire moyen de l'ensemble des travailleurs. Dans la plupart des pays, les généralistes gagnaient entre deux et quatre fois plus que le salaire moyen dans chaque pays en 2019, tandis que les spécialistes gagnaient entre deux et six fois plus (Graphique 8.10).

Dans la plupart des pays, la rémunération des spécialistes était supérieure à celle des généralistes. En Australie et en Belgique, les revenus des spécialistes étaient au moins deux fois supérieurs à ceux des généralistes dans le secteur libéral. En Allemagne, l'écart entre les deux catégories est nettement moindre (20 % environ).

Dans la plupart des pays, la rémunération des médecins a progressé depuis 2010, mais à des rythmes différents selon les pays et entre médecins généralistes et spécialistes (Graphique 8.11). La hausse de la rémunération des spécialistes et des généralistes a été particulièrement forte au Chili et en Hongrie. Les fortes augmentations constatées au Chili sont dues essentiellement aux hausses successives des honoraires des spécialistes et des généralistes entre 2012 et 2016. En Hongrie, le gouvernement a également augmenté considérablement la rémunération des spécialistes et des généralistes au cours des 10 dernières années pour remédier à l'émigration et à la pénurie de médecins. Depuis quelques années, ces augmentations de revenus se sont accompagnées d'une réduction du nombre de médecins hongrois qui émigrent vers des pays comme l'Allemagne et le Royaume-Uni.

Dans plusieurs pays, la rémunération des spécialistes a augmenté plus vite que celle des généralistes depuis 2010, creusant ainsi l'écart de rémunération entre les deux catégories. C'est notamment le cas au Chili. Toutefois, en Autriche, en Belgique, aux Pays-Bas et en Turquie, l'écart s'est légèrement réduit, le revenu des généralistes ayant augmenté davantage que celui des spécialistes.

Dans certains pays, comme le Portugal, la Slovénie et le Royaume-Uni, la rémunération des généralistes et des spécialistes a diminué en valeur réelle entre 2010 et 2019. Au Portugal, la baisse s'est produite entre 2010 et 2012 : depuis lors, la rémunération des médecins a augmenté, mais en 2019 elle restait inférieure à celle de 2010 en valeur réelle. Au Royaume-Uni, la rémunération des médecins a diminué légèrement en valeur réelle au cours des 10 dernières années, comme ce fut également le cas pour le personnel infirmier et les autres membres du personnel du NHS (The Health Foundation, 2021[13]).

Il ne faut pas oublier que le niveau de rémunération des différentes catégories de spécialités chirurgicales ou médicales est également très variable au sein de chaque pays. En France, par exemple, les chirurgiens, les anesthésistes et les radiologues gagnent au moins deux fois plus que les pédiatres et les psychiatres (DREES, 2018[14]).

De même, au Canada, les ophtalmologues et de nombreux spécialistes chirurgicaux gagnent au moins deux fois plus que les pédiatres et les psychiatres (CIHI, 2020[15]). Dans de nombreux pays, la rémunération des pédiatres est proche de celle des généralistes, ce qui témoigne de certaines similitudes dans leur pratique.

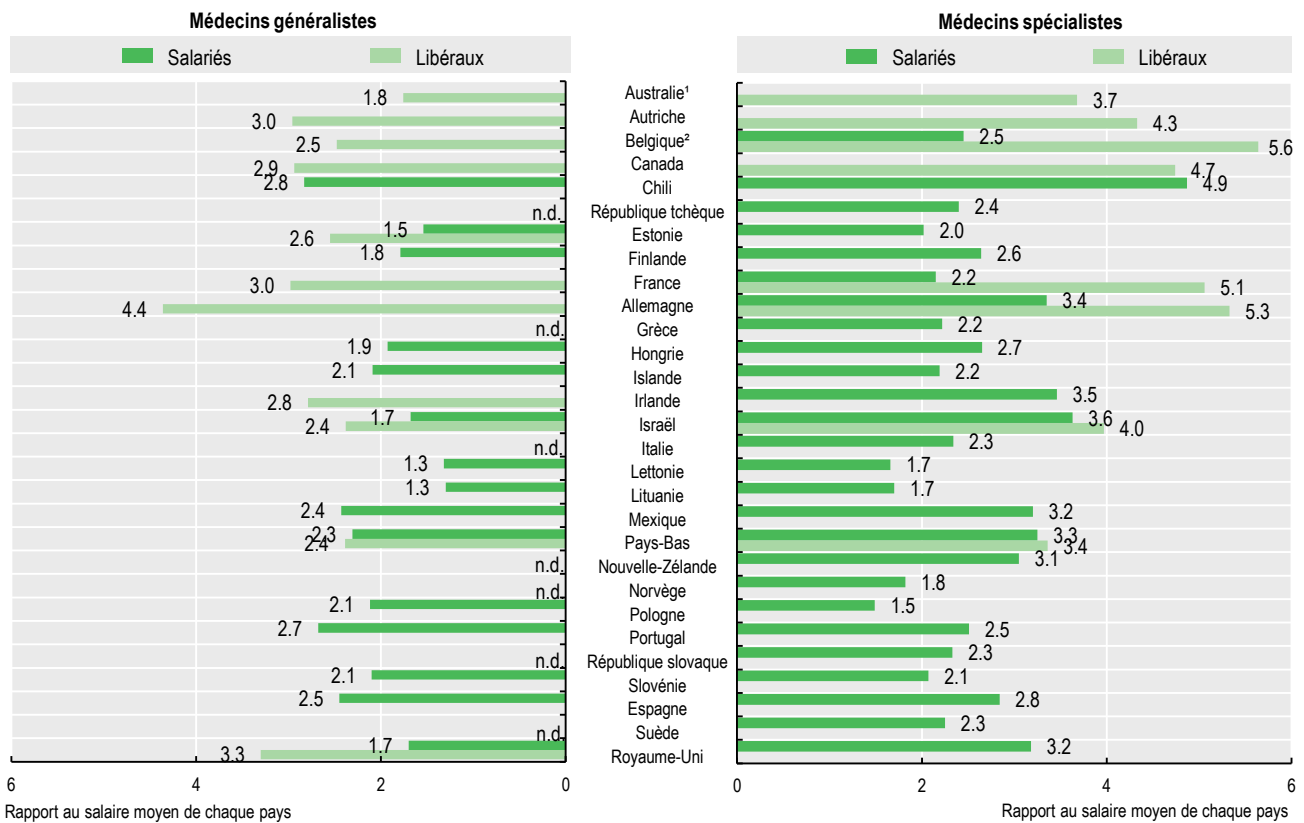
Définition et comparabilité

La rémunération des médecins correspond au revenu annuel brut moyen, qui comprend les cotisations sociales et l'impôt sur le revenu à la charge du salarié. Dans le cas des médecins libéraux, elle ne doit normalement pas comprendre les frais professionnels (c'est cependant le cas en Belgique). Les données de l'OCDE sur la rémunération des médecins distinguent la rémunération des médecins salariés de celle des médecins libéraux. Dans certains pays, cette distinction est floue du fait que certains médecins salariés sont autorisés à exercer en clientèle privée et que des médecins libéraux reçoivent une partie de leur rémunération sous forme de salaires. Les données de l'OCDE établissent également une distinction entre les médecins généralistes et tous les autres spécialistes confondus, même si les revenus des différents spécialistes médicaux et chirurgicaux peuvent présenter d'importantes différences.

Les données présentent certaines insuffisances qui se traduisent par une sous-estimation du montant des rémunérations : 1) la rémunération des heures supplémentaires, les primes et autres revenus additionnels ou les cotisations sociales ne sont pas pris en compte dans certains pays (en Autriche pour les généralistes et en Irlande et en Italie pour les spécialistes salariés) ; 2) les revenus tirés de l'exercice en clientèle privée des médecins salariés ne sont pas pris en considération dans des pays comme la République tchèque, la Hongrie, l'Islande, l'Irlande et la Slovénie ; 3) les paiements informels, parfois courants dans certains pays comme la Grèce et la Hongrie, ne sont pas inclus ; 4) au Chili, au Danemark, en Grèce, en Hongrie, en Irlande, en Islande, en Norvège, en République slovaque et au Royaume-Uni, les données couvrent uniquement les salariés du secteur public, dont la rémunération est généralement inférieure à celle des praticiens exerçant dans le secteur privé ; 5) les données couvrent les médecins en cours de formation en Australie.

Le revenu des médecins est comparé au salaire moyen des employés à temps plein dans tous les secteurs du pays. Les données relatives au salaire moyen sont tirées de la base de données de l'OCDE sur l'emploi.

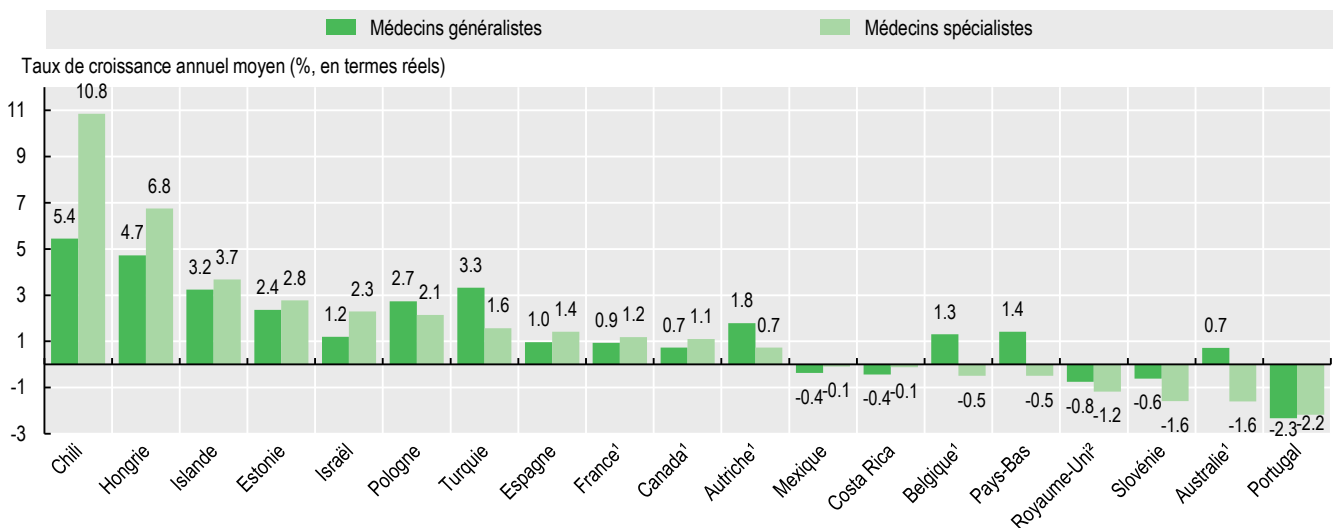
Graphique 8.10. Rémunération des médecins par rapport au salaire moyen, 2019 (ou année la plus proche)



1. Médecins en formation inclus (d'où une sous-estimation). 2. Dépenses professionnelles incluses (d'où une surestimation).
 Source : Statistiques de l'OCDE sur la santé 2021, et Base de données de l'OCDE sur l'emploi 2021.

StatLink <https://stat.link/7vun4w>

Graphique 8.11. Croissance de la rémunération des médecins généralistes et spécialistes (en valeur réelle), 2010-19



1. Le taux de croissance concerne la rémunération des médecins généralistes et spécialistes libéraux. 2. Les données concernent uniquement l'Angleterre.
 Source : Statistiques de l'OCDE sur la santé 2021.

StatLink <https://stat.link/ecpx98>



Extrait de :
Health at a Glance 2021
OECD Indicators

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/ae3016b9-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2021), « Rémunération des médecins (généralistes et spécialistes) », dans *Health at a Glance 2021 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/050a010b-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.